

Le Cri d'Armes

Les historiens — anciens et modernes — qui ont étudié le cri ont distingué :

— *le cri de combat* — sans signification précise — qui est une manifestation instinctive, a pour but et pour effet d'effrayer l'adversaire, de s'animer au combat, de se « doper » en quelque sorte, de se rendre en même temps moins sensible à la fatigue et à la douleur. Le cri de combat s'exprime par la clameur, la huée, les vociférations.

— *le cri de guerre* — qui a un sens précis, exprime une idée, une invocation, une prière, un mot d'ordre, un nom...

— *le cri d'armes* — en usage au temps de la féodalité — du X^e au XV^e siècles — qui est très caractéristique des usages de cette époque.

Toute classification trop systématique a ses défauts, *mais* en matière historique, a pour principal mérite de servir, d'échaffaudage aux théoriciens et d'aider à clarifier les idées. Certains cris pourraient être de l'une ou de l'autre classe ; aussi nous efforcerons nous de suivre avant tout l'évolution de cette institution coutumière.

1) LE CRI DE COMBAT OU CRI PRIMITIF :

Le cri de combat, ou cri primitif, est destiné à jeter l'épouvante dans le cœur de l'ennemi. Il est employé depuis les temps les plus reculés (il l'est encore d'ailleurs dans la lutte du judoka et karaté). L'animal lui-même — comme le taureau ou l'éléphant — « chauffe » pour ainsi dire sa fureur par des ronflements, des beuglements, des barrissements avant de charger. De tout temps les nations ont eu pour usage de jeter de grands cris avant le combat pour s'encourager, — se « gonfler » — effrayer l'adversaire.

Le cri était en usage chez les Hébreux : les murailles de Jéricho tombèrent aux cris du peuple, et non seulement des trompettes (omni populo voce fuante).

Chaque peuple avait une façon particulière de crier. Il s'agissait, si nous en croyons l'Illiade et l'Odyssé, de hurlements effroyables.

Les Romains des anciens temps, avaient leur cri qu'ils jetaient au contact de l'ennemi. Ils le considéraient comme une arme efficace. Les légionnaires marchaient en silence et en ordre, mais quand ils arrivaient sur l'adversaire, au signal qui leur était donné, ils criaient d'une voix perçante. La vigueur avec laquelle ils se faisaient entendre augmentait leur valeur, et leur donnait la certitude de la victoire. D'après l'historien Josèphe, dans la Guerre de

Palestine, Pompée fit mettre à ses soldats le doigt dans les oreilles afin qu'ils ne soient pas effrayés. Tite Live assure qu'aux cris des soldats de Scipion les oiseaux tombaient morts du ciel.

Le cri était, on le voit, considéré comme un *moyen de combat* efficace : parfois, si nous en croyons César, une affaire était décidée au premier choc et dès le cri de combat.

Il y avait d'ailleurs, au nombre des stratagèmes, une ruse de guerre qui consistait à choisir le champ de bataille de telle sorte que les échos en multiplient les effets, et sèment « une terreur panique » telle que l'ennemi fuie sans combattre, se croyant accablé par le nombre.

Végèce nous rapporte que les Germains poussaient des cris qui parfois les effrayaient eux-mêmes (le *baritus*). Ils s'accompagneront aussi, plus tard, de chants barbres très durs pour entraîner la troupe — (le *barditus*, d'où le nom de barde) — chants hurlés en cadence avec le bouclier devant la bouche pour que la réflexion des sons en soit amplifiée (peut-être y trouvons-nous l'origine de certaine musique instinctive contemporaine...)

Nous trouvons un écho des différents cris dans la Chanson de Roland (si chère à nos amis laonnois). Après le désastre de Roncevaux, Charlemagne conduit les Français au combat pour venger la mort de Roland. Les deux troupes — françaises et sarrazines — se rencontrent aux cris de *Montjoie* d'un côté (du nom de Joyeuse, l'épée de Charlemagne) de *Précieuse* de l'autre (du nom de l'épée du roi païen) Ce sont des cris de combat féodaux et nationaux. Nous en parlerons plus loin. Mais après que Naimès eût tué Malprime, son adversaire, la bataille devient terrible. L'émir fait donner toutes ses réserves, ses troupes accourent de toute part : les unes *braient et hennissent, les autres aboient comme des chiens* : les cris primitifs accompagnent l'attaque des troupes barbares devant laquelle plie l'armée des chevaliers français...

— Ogier le Danois et les autres preux font des prodiges de vaillance pour reprendre l'avantage. Charlemagne livre un combat singulier à Baligant ; fort malmené un instant, il parvient à tuer son adversaire. Alors il crie « *Montjoie* » pour qu'on se rallie à lui.

La Chanson de Roland est un témoignage très caractéristique des coutumes des temps anciens, et de la chevalerie. Nous y retrouvons les exemples du cri de combat, du cri de guerre, du cri féodal et déjà du cri royal ou cri national utilisé comme « cri à la rescousse » et « cri de ralliement » — autre classification des historiens...

2) LE CRI DE GUERRE :

Le cri de combat devient cri de guerre lorsque la forme en est fixée d'avance. C'est le signe que la bataille s'ordonne, le cri a un sens précis, exprime une idée, répété avec force il s'apparente avec ce que nous appelons slogan.

Le cri de guerre des Romains est : *feri !* (frappe !). Ils frappaient en effet de leur épée sur leur bouclier. Les Grecs criaient « *allala* » ou « *allali* » d'où le terme de chasse hallali. Le vieux cri de guerre celtique « *Torr he brenn* » (casse la tête) remonte très loin, peut-être à l'âge des cavernes !

Aussi anciens sont les cris de guerre des Irlandais « *A boo* » (à la victoire) qui figurent au cimier des armoiries des Desmond et Mac Carthy. Le cri de guerre antique de l'Ecosse le « *slughan* » ou slogan se retrouve dans le cri de clan des Mac Donnel, Mac Alpine, Mac Gregor, et d'autres encore.

Le cri de guerre des Cosaques « *Huraj !* » (au paradis) dont est issu le « *hurrah !* » remonte aussi fort loin.

Le cri de guerre, on le voit n'est plus le hurlement sauvage, mais est devenu un mot, une phrase, une formule.

Souvent il invoque les secours du ciel, le nom d'un chef, celui d'une ville, le souvenir d'une victoire.

Les *Hébreux* crient : « le glaive du seigneur ! » ou « le glaive de Gédéon ! »

Depuis Constantin, les chrétiens invoquent Dieu, la Vierge, les Saints : ce sont des « cris d'invocation ».

Ferdinand Lot a étudié la langue du commandement de l'armée romaine et le cri de guerre française au Moyen Age...

Il a retrouvé dans les manuels militaires byzantins — notamment dans le *Strategicon* de l'Empereur Maurice, les commandements latins du 6^e siècle. Le cri de guerre impérial, de l'Empire chrétien, était une invocation :

- *Adiuta !* criait un officier.
- *Deus !* répondait toute la troupe.

Ce fut, suppose-t-il, l'invocation personnelle de Clovis à Tolbiac...

Ce cri, si l'on en croit Orderic Vital, avait été conservé, on ne sait comment, par les Normands. L'abbé Merlette, pense que ce fut le cri de guerre royal puis impérial qu'avaient gardé les mérovingiens et les carolingiens. Selon lui « *Diex aïe* » serait le cri authentique de Roland et de Charlemagne.

Au XI^e siècle le cri des Anglais est « *Croix de Dieu !* », celui des Normands « *Dieu nous garde !* ».

Au XIII^e siècle les troupes de don Pedro d'Aragon contre les Mores d'Espagne, avant le combat s'agenouillent. Après une brève prière ils frappent le sol de leur lance en criant : « *Desperta ferro !* » (fer réveille-toi !) et se précipitent sur l'ennemi en criant : « *A Gur !* » (A Dieu !).

Au XIV^e siècle les hordes de Tamerlan crient « *Tchalpiguan !* » (chargeons ! sabrons !).

Au XVI^e siècle les Moscovites crient « Dieu et le Grand Prince ! » formule encore féodale.

En France, le cri d'embuscade est : « Tue ! tue ! », celui des Espagnols est « A mat ! »...

Le cri primitif naturel (comme le ahan ! du bûcheron), le cri de guerre sont employés simultanément au cours des combats.

Donné au contact de l'adversaire, le cri peut donner lieu de méprise : Froissart rapporte que le roi Philippe de Valois et le roi Edouard III d'Angleterre se trouvaient l'un Buironfosse, l'autre à la Flamengrie près de Vervins en Thiérache. Leurs armées étaient prêtes à en venir aux mains. *Un lièvre* se leva aux premiers rangs de l'armée française et les soldats firent « de grande huées après le lièvre ». Or il était coutume de « faire des chevaliers » quand se déclenchait la bataille sans observer le cérémonial traditionnel qui demandait en particulier la veillée d'armes. Le prince ou le chef de guerre donnait simplement au chevalier l'accolade avec son épée, et le parrain lui mettait les éperons dorés. Ce jour là donc, entendant les clameurs qui s'élevaient en avant des troupes, on crut à l'arrière qu'on commençait à se battre. Aussitôt chacun prit ses armes, et on fit sur le champ plusieurs chevaliers. Le comte de Haynaut pour sa part en fit quatorze. Mais, ajoute notre chroniqueur, la *bataille ne se donna pas...* et les chevaliers créées à cette occasion furent toujours appelés depuis « *les chevaliers du lièvre* ».

3) LE CRI D'ARMES.

CRI FEODAL OU CRI DU CHEVALIER :

Alors que le cri de guerre a pour objet surtout d'exciter le combattant contre l'adversaire. Le *cri d'armes est une expression féodale*. C'est, du X^e au XV^e siècle, le *cri personnel du chef militaire* (qu'est le *chevalier banneret*).

« Le cri d'armes, en forme de devise est reproduit par acclamation en chœur ; c'est un cri de subordination répété quand le chef lui-même, son porte-enseigne ou son héraut d'armes en donne le signal ou le ton » Telle est la définition qu'en donne le général Bardin dans son dictionnaire militaire.

Dans l'histoire des institutions féodales le cri d'armes est un élément très caractéristique de l'organisation sociale de l'époque. *Il est réservé en effet aux seuls chevaliers bannerets, c'est-à-dire aux seuls seigneurs ayant droit de porter bannière*. Chacun d'eux avait son cri particulier. *Il y avait donc, dans la vieille milice française, autant de cris d'armes que de bannières*.

Le roi de France — le premier des seigneurs — avait son cri : *Montjoie* qui deviendra *Montjoie Saint-Denis*, et prendra le caractère de cri national unique.

D'où les expressions françaises du vieux langage : « *lever le cri* » pour exprimer l'appel du chef de guerre, « *aller au cri* » pour

exprimer le rassemblement des vassaux sous ses ordres pour aller à la guerre.

Notons que tous les gentilshommes n'avaient pas le *droit de cri*. L'aîné d'une famille — lorsqu'il était banneret — avait seul le nom, le cri et les pleines armes. Seul il avait le droit de faire proférer aux siens un cri particulier et de l'inscrire sur sa bannière. De là aussi l'expression « bannières de chevalier portant un cri ».

Les cadets ne pouvaient lancer le cri de leur famille qu'en y ajoutant celui de leur branche. De même, ils ne pouvaient en porter le blason qu'avec brisure.

Il convient de rappeler ici ce qu'était le chevalier banneret, en esquissant les étapes habituelles de sa carrière.

Jusqu'à l'âge de 7 ans, le futur chevalier était laissé aux soins des femmes. Il était ensuite PAGE *jusqu'à 14 ans*, c'est-à-dire attaché à un châtelain, chevalier qu'il avait fonction de servir. Sorti « hors de page » *vers 14 ans*, il était ÉCUYER, c'est-à-dire attaché à un chevalier qu'il secondait en paix comme en guerre soignant ses armes, ses chevaux, l'aidant à revêtir sa cuirasse, le secourant dans la bataille, le remontant avec l'un de ses *grands chevaux* s'il en était besoin, le soignant, gardant ses prisonniers, etc.

Il avait déjà de ce fait un entraînement poussé à l'emploi des armes. Lorsqu'il avait pu faire preuve de sa valeur soit à la guerre, soit en tournoi, il pouvait être *armé chevalier vers 21 ans*. Il était alors *chevalier bachelier* et avait *droit de porter pennon* (le pennon était un enseigne, sorte de fanion, qui se terminait en pointe). Il avait aussi d'ailleurs droit de *girouette*, et sur sa gentilhommière, ou château, en forme de pennon à pointe, tournait le *floquet* ou pennoncel.

Le plus souvent le chevalier bachelier n'était pas assez riche pour porter bannière et prenait parti sous un banneret auquel il amenait son pennon... Mais quand il parvenait à réunir un domaine d'au moins quatre bachelles et avait un certain nombre de vassaux, il pouvait demander à porter bannière. (La *bacelle* équivalait à 10 *mas* ou *meix* - mesure agraire correspondant aux labours d'une charrue à deux bœufs).

Pour avoir la prérogative de porter bannière — qui était une marque de grande noblesse — le chevalier bachelier devait avoir servi et suivi à la guerre, avoir aussi assez de terres pour que des gentilshommes accompagnent sa bannière.

Il lui fallait avoir au moins 50 hommes d'armes (25 pour combattre et 25 « pour lui et la bannière garder ») ce qui représentait environ 150 cavaliers à cheval, sans compter les gens de pied archers, arbalétriers ou piquenaires.

Lorsqu'il réunissait les conditions voulues, le chevalier bachelier devait apporter à la première bataille où il se trouvait son pennon et présenter sa « compagnie » au connétable ou aux maréchaux

qui intervenaient auprès du prince, pour que lui soit accordé le droit de « porter bannière ». Alors, on coupait l'extrémité pointue du pennon qui prenait un forme carrée ou rectangulaire et devenait bannière, d'où l'expression ancienne : « faire de pennon bannière » pour marquer le passage d'une dignité à une autre dignité plus élevée. De même la girouette du banneret prenait la forme rectangulaire ou carrée. En principe à l'occasion d'une première bataille le chevalier bachelier pouvait demander à porter bannière, à la deuxième à devenir *banneret*, à la troisième il pouvait aspirer à devenir *baron* qui était le plus haut degré de la noblesse seigneuriale.

*
**

Les seigneurs français portant bannière avaient leur cri, qui était inscrit sur leur bannière. Le cri féodal était un moyen de commandement : il servait à donner le signal du combat, à rallier les hommes d'armes dans la mêlée confuse du champ de bataille à cette époque de combat individuel.

Quelle était la forme du cri d'armes ?

Souvent les familles criaient simplement leurs noms (dans la science héraldique nous trouverons souvent après la description des armes et supports de blason d'un seigneur l'expression : « crie son nom »). C'est le cas d'Acigny, d'Aspremont, de Beaufremont. Ces derniers adoptèrent un jour pour cri « Dieu aide au premier chrétien » ce qui poussa les Montmorency qui avaient déjà cette formule de cri à le transformer en « Dieu aide au premier baron chrétien ! » Les Duras, les Joinville, les Gamache, les Kergorlan, les Rubempré et bien d'autres crient leur noms.

Souvent y est jointe une invocation :

— à Dieu

— les la Palu crient : « Eh ! Dieu ! Aidez-moi ! »

— les Potier crient : « Par Dieu »

— les Barville crient : « Dieu à nous ».

Les invocations à Notre-Dame sont nombreuses

« Bourbon Notre Dame ! » est le cri de Navarre, Notre Dame au Seigneur de Coucy ! est celui bien connu des Sires de Coucy. De même on crie : « Vergy Notre Dame », N. D. Sancerre ! N. D. Guesclin ! (c'est le cri du connétable Bertrand de Guesclin) Bourbon Notre Dame ! N. D. Belle Val ! *Notre Dame Ribemont* crie le seigneur de Bousiers...

Les invocations aux saints sont innombrables en France et ailleurs : « Montigny Saint Christophe ! » (c'est le cri des Heuchins d'Ostrevant). Saint Aubert ! (c'est le cri des Graincourt en Artois). Saint Pol ! (celui des d'Hauteclouque) ; les Pindray crient : Meltes Saint André ! ; les Saint Yrieix : « Saint Yrieix à moi ! » ; les Vienne en Bourgogne : « Saint Georges au puissant Duc ! ».

Parfois est évoqué le souvenir des croisades : les Blondel, les Crouy, les Chanel crient : « Jérusalem ! » — les Chauvigny crient « Chevaliers pleuvent Jérusalem ! ».

Nous trouvons aussi des cris de fidélité au roi :

C'est le cas des Laplanche d'Aumony, des Rinsey, des Wimaron, (pro rege ! pro rege !).

Souvent sont créées des noms de villes ou de forteresse :

En Picardie, et en Artois les Amerval, les Ollehain, le Vidame de Picquigny, les Ranchicourt crient « Boulogne » ; il est vrai qu'ils en portent les armes. Les Vendôme crient : « Chartres ! »

Il s'agit de ville conquise, lorsque le comte de Louvain abandonne le cri ancestral « Louvain au riche duc ! » pour « Limbourg à celui qui l'a conquise ». Les comtes de Kimberley, en Grande-Bretagne ont conservé jusqu'à nos jours pour cri d'armes « Azincourt » en souvenir d'une victoire qui nous a été cruelle (mais grâce à Dieu, leur cri de nos jours est figé en expression héraldique). De même les Dauphins à Auvergne faisaient crier : « Clermont au Dauphin d'Auvergne ! »

Le cri d'armes était parfois le reflet des meubles d'un blason, ce qui explique le cri des comtes de Flandres « Flandres au Lyon ! » ; des Flavines en Cambrésis « le leu Bantoux ! ». — Les Waudripont portent deux lions adossés dos à dos ; leur cri est : « Cul à cul Waudripont ! ». Les Wandelancourt crient « Mon aigle »...

Un épisode peut être l'origine de la formule d'un cri : en 1495, à la bataille de Formone Charles VIII appelle à son secours un seigneur de la maison de Montoisson dont le cri et la devise deviendront « à la rescousse Montoisson ! » ; le cri des Morialine « à la rescousse Morialine » a une origine semblable.

Enfin, nous retrouvons les cris primitifs et cris de combat sans doute les plus anciens dans les cris d'armes.

- des Chasteler : Pring ! Pring ! (tue ! tue !)
- des comtes de Bar : au feu ! au feu !
- des Altvillars : « Halaac ! halaac ! (à la bache !)
- des Carbonnel d'Hierville : « Huc ! huc ! Carbonnel ! »
- des Coligny : « haut la lance Pillot ! »
- des Contamine : à moi !
- des Coucy : N. D. au Seigneur de Coucy !
Coucy à la Merveille !
Place à la bannière !
- des d'Eternac : main droite !
- des Freminville : « En avant »
- des Grant de Vaux : « Tenons ferme ! »

- des Keranguat : « Défends toi ! »
- des Tournon : « au plus dur ! »
- des Vaudenay : « au bruit ! »
- etc.

Emploi du cri d'armes :

Le cri d'armes d'un banneret était le cri du corps qu'il commandait, et de toutes les bannières qu'il pouvait avoir sous ses ordres.

Les bannerets choisissaient généralement l'un d'entre eux, celui qui leur semblait le plus qualifié pour une bataille. Le cri de guerre était alors celui du commandant en chef choisi.

Froissart rapporte qu'en 1364, avant la bataille de Cocherel entre navarrois et anglais, les chefs français ayant pris leurs dispositions pour le combat, « parlèrent longtemps entre eux *quel cri pour la journée ils crieraient* » et à quelle bannière ou pennon ils se rallieraient Longtemps ils voulurent du cri « N. D. Auxerre » du comte d'Auxerre dont ils voulaient faire leur souverain en ce jour à cause de sa naissance et de l'importance de ses terres. Mais, ajouta-t-il, « celui-ci s'excusa fort gracieusement » à cause de sa jeunesse et de son inexpérience. C'est sur Bertrand du Guesclin qu'ils finirent par s'accorder ; on crierait « N. D. Guesclin ! » car c'est à lui que fut confié le commandement en cette journée.

Lorsque les bannières étaient rassemblées en corps de bataille. Les bannerets étaient en effet placés sous les ordres d'un chef : maréchal de France, ou lieutenant Général, dont on prenait le cri. La bannière réglait le mouvement des troupes pendant le combat. En cas de déroute le ralliement se faisait autour de cette bannière.

Dans certains cas le cri d'armes était utilisé par ruse. En 1382, au pont de Commines, le maréchal de Sancerre ordonna que chacun « fit le cri de sa bannière » bien que les bannerets n'y fussent pas tous, pour faire croire aux Flamands que les troupes françaises étaient plus nombreuses qu'elles n'étaient en réalité.

Plus tard, quand les musiques militaires auront remplacé le cri, la même ruse consistera à faire sonner la marche des Suisses celle des Dragons, à faire jouer la marche française des Gardes, à faire sonner quantité de trompettes, battre tambours, et timbales, pour faire croire aux ennemis qu'il y a plus de troupes qu'ils ne pensaient.

Le cri d'armes était poussé au moment de donner l'assaut, ou pour rallier la troupe ; il l'était aussi pour soutenir le banneret en danger, ou pour le délivrer s'il était pris : c'était « *le cri à la rescousse* ». Nous en trouvons un exemple dans le beau livre de M^{me} Martinet : *Montloou*. Au cours de la première croisade Thomas de Marle près du pont de fer, est au premier rang au siège de Jérusalem.

« Thomas voit que les Turcs ne pourront résister
Il sortit du fossé la tête ensanglantée
Vint à la grand porte aux assises bien fermes
Une brèche étant faite à côté dans la pierre
le Seigneur cria « *Marle* » à tous ses chevaliers.
Trente de sa contrée alors sont arrivés...
et au bout de leur lance aussitôt l'on hissé
par la brèche du mur il se fit balancer... »

Le cri d'armes fut utilisé parfois de manière déloyale. Etant en péril, les vaincus ont utilisé le cri de leurs vainqueurs : ainsi le rapporte la chronique des Albigeois, « les ennemis fuyaient par crainte de la mort et criaient à haute voix : « Montfort ! Montfort ! » feignant d'être ainsi des nôtres, et échappèrent par cette ruse aux mains de ceux qui les poursuivaient ! »

Une anecdote mérite d'être citée parce que très caractéristique de l'esprit de la chevalerie fidèle à sa légende : le Duc de Bourbon assiégeait Verteuil que défendait Renaud de Montferrand. Tous deux se trouvaient face à face et s'escrimaient l'un contre l'autre dans l'obscurité d'une galerie sans s'être reconnus. Derrière le Duc, les hommes d'armes ayant crié : « Bourbon ! Bourbon ! » l'écuier Renaud de Montferrand ébahi se recula et dit : « Comment ! Messigneurs, c'est le duc de Bourbon ? — Oui certes ! répondit le Borgne de Veaulse, c'est le Duc en personne. — Alors ! dit Renaud de Montferrand, je dois bien louer Dieu de m'avoir fait la grâce et l'honneur d'avoir fait armes avec un si vaillant Prince — et vous, Borgne de Veaulse, dites lui que je lui requiers qu'il lui plaise en cette honorable place où il est il me fasse chevalier de sa main, car je ne le puis jamais être plus honorablement. » Le combat fut interrompu, le Duc arma chevalier son adversaire, qui devint son allié.

L'usage du cri d'armes, cri féodal, fut aboli lorsque le combat collectif, combat de masse, remplaça le combat individuel, et l'« ordre mince » remplaça la mêlée — surtout avec la création par Charles VII des compagnies d'ordonnances, base de l'armée royale...

Alors on n'observe jamais au plus grand silence que dans les armées lorsqu'on est sur le point d'en venir aux mains, car on est attentif aux ordres des officiers, on entend le bruit des tambours, des trompettes, des timbales, mêlé à celui des armes à feu quand le combat commence. Les ordonnances de 1534 et de 1557 ont même imposé le silence de la façon la plus sévère : quiconque en ordre de bataille devant l'ennemi parlera ou criera aura la langue percée...

Les cris d'armes particuliers ont aussi été abolis à la création des compagnies d'ordonnance. Cela a dispensé les bannerets d'amener leurs vassaux au service ordinaire, les bannières et la qualité de banneret même disparaissent de nos institutions. L'armée royale est créée, l'époque féodale est close, la Monarchie va centraliser

tous les pouvoirs, et les derniers grands féodaux disparaîtront un jour sous le couperet de Richelieu. Le duc d'Épernon mourra en 1661 : alors commencera vraiment le règne du Grand Roi.

Mais si la féodalité s'éteint, du moins grâce à l'art héraldique les *cri d'armes* se retrouvent souvent avec des devises (dont elles diffèrent à l'origine) dans les blasons de quelques anciennes familles, inscrits au cimier de leurs armes dans la forme où ils étaient jadis écrits sur les bannières et où les lançaient les hérauts d'armes à l'occasion des tournois pour annoncer les chevaliers qui entraient en lice.

Et nous en retrouvons de nos jours une trace dans l'ex-libris du lieutenant de vaisseau Robert de Roucy des fusiliers marins, mort en 1919 des blessures qu'il avait reçues dans les combats héroïques de Dixmude en 1915. Il avait adopté, en effet, pour cri de guerre en souvenir de ses ancêtres : « sans souci, sans merci, Roucy ! » — alors que sa devise plus authentique peut être, portait « *virtute virescit !* ».

LE CRI ROYAL : Montjoie Saint-Denis !

Nous ne pouvons manquer d'esquisser ici l'histoire du cri royal qui était à l'origine un cri seigneurial — celui du premier des seigneurs — avant de devenir cri unique, cri national.

Le cri royal « Montjoie Saint Denis » a fait l'objet de bien des études — mais son origine n'est pas connu avec exactitude.

Orderic Vital dit qu'en 1119 les Français ayant entendu le cri d'armes des Anglais qui venaient à eux crièrent Mont-Joye qui est le cri d'armes de notre nation — « *sed ingressi, tersa vice clamarentur* ». Le même cri se retrouve à Antioche en 1191. Après la Chronique de Flandres, en 1214, à la bataille de Bouvines, Philippe Auguste ayant eu son cheval tué sous lui, cria « Montjoie » à haute voix et fut aussitôt remonté sur un autre destrier.

L'origine de « Montjoie » a fait l'objet de nombreuses recherches, depuis des siècles et d'hypothèses passionnées. On a prétendu qu'il remontait à Clovis — l'étymologie même est incertaine ; on ne peut retenir l'explication qu'en donne l'Auteur de la Chanson de Roland... le « *meum gaudium* » a fait couler beaucoup d'encre. Dans le vocabulaire médiéval le montjoie est un mont, ou un tas de pierres élevé à dessein, peut-être simplement le tertre sur lequel le prince est placé pour suivre la bataille, et plante sa bannière.

Il faut remarquer que l'invocation à Saint Denis a été ajoutée au cri d'armes du roi à partir de l'époque où l'oriflamme a été levée. L'oriflamme était la bannière militaire de l'abbaye de Saint Denis. Ce monastère était en droit d'armer ses vassaux pour

défendre ses terres. Mais, comme l'abbé ne pouvait prendre la tête de ses troupes pour les conduire au combat, il confiait son étendard et le commandement de celles-ci au *comte de Vexin* qui était le protecteur de son église.

Le roi Louis VI, l'Eveillé, plus connu sous le nom de Louis le Gros, ayant acquis le comté de Vexin, tira le premier l'oriflamme de l'autel de Saint-Denis et la fit porter dans ses armées pendant la guerre contre l'Angleterre en 1124, alors qu'à la suite des revers qu'avait déjà subis la chevalerie française, la situation paraissait désespérée.

D'après la Chanson de Roland la bannière de Charlemagne était un étendard rouge semé de croix et de roses d'or. Il existe en effet une parenté possible entre l'étendard de Charlemagne et celui de Saint Denis. Raoul de Presles dit avoir vu sur l'autel de Saint-Denis deux bannières rouges dont l'une était appelée « la bannière de Charlemagne »... Ce n'est pas une preuve certes car on attribuait facilement à Charlemagne tout ce qui était beau et ancien... Cela pourtant n'aurait rien d'étonnant : Charlemagne devait être fort attaché à Saint Denis, où en 754 avec son frère Carloman, à l'âge de 12 ans, il avait reçu l'onction de Saint-Boniface au sacre du roi Pépin son père.

Mais la description de la bannière a varié... la plus vraisemblable indique qu'elle était de *soie* rouge couleur de feu semée de flammes d'or. Nous savons par expérience que la soie est matière périssable. Il est bien peu probable qu'elle ait pu être conservée aussi longtemps. Quoi qu'il en soit au XIII^e siècle elle aurait eu 5 pointes (et on peut y retrouver une origine orientale) — 3 seulement au XIV^e siècle, 2 au XV^e et XVI^e siècle...

Ce qui est certain, c'est qu'arborée pour la première fois en 1124 par Louis le Gros, elle le fut pour la dernière fois en 1465 par Louis XI qui, allant contre les Bourguignons, se dispensa alors des cérémonies traditionnelles tenues soit pour lever cette bannière soit pour la remettre à l'issue d'une guerre.

Nous savons qu'en 1249, au siège de Damiette, c'est le cri de Montjoie Saint Denis qui retentit quand, à la suite de Saint-Louis, les chevaliers chrétiens sortent des vaisseaux pour se jeter dans un combat très dur contre les Infidèles.

Le *Montjoie-Saint-Denis* sera encore crié à maintes reprises : à Furnes en 1292, à Azincourt en 1415, au siège de Montargis en 1426 — à Pontoise avec Charles VII en 1441... mais les historiens et chroniqueurs ne le mentionnent plus depuis... et on ignore ce qu'elle est devenue.

Celui qui portait l'oriflamme avait le titre de « *porte oriflamme* » c'était la plus haute dignité de l'Armée, et une charge préférée à toute autre. Arnoul d'Andrelieu, en 1368, sous le règne de Charles V, donna sa démission de maréchal de France pour être honoré de la dignité de porte oriflamme.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, *le cri d'armes « Montjoie Saint Denis » n'était pas attaché au porte oriflamme, mais au roi d'armes.*

Le roi d'armes était alors un personnage de la maison du roi, dont la charge était importante. Depuis Louis le Gros, il était le porte parole, l'ambassadeur du roi ou du commandant en chef. Monté sur un cheval blanc afin de pouvoir être facilement reconnu, tenant à la main une masse d'armes ou un bâton à manche de velours violet semé de lis l'or et surmonté d'une couronne fermée (ancêtre du bâton de maréchal) placé à la tête des hérauts et poursuivants d'armes — *il était désigné sous le nom de Montjoie.*

Ainsi après la bataille d'Azincourt, nous rapporte Monstrelet, Henri V d'Angleterre vainqueur de cette journée parcourut le champ de bataille où gisaient tant de chevaliers français, vaincus surtout par ses archers. *Il fit venir le Montjoie, roi d'armes de France qui était prisonnier, pour lui demander le nom du château qu'il voyait près de lui. — Azincourt ! répondit celui-ci, et c'est de ce nom que fut baptisée la célèbre bataille qui sonna le glas de la chevalerie française.*

L'époque féodale est révolue, la Monarchie s'affirme, le cri national au combat devient « France ! France ! » et « vive le roi ». Il deviendra plus tard avec Napoléon « Vive l'Empereur ! ».

Baucoup plus tôt avait été poussé un cri d'armes international, un cri Européen : le cri de l'Occident : celui bien connu, de Godfroy de Bouillon à la première croisade :

« Dieu le veult ! Dieu le veult ! ».

H. DE BUTTET.

OUVRAGES CONSULTÉS

R. P. DANIEL : *Histoire de la Milice française* (17).

PANKOUKE : *Encyclopédie militaire.*

M. BULLET : *Dissertation sur divers sujets de l'Histoire de France* (1759).

BARDIN : *Dictionnaire militaire* (1820).

Oscar de WATTEVILLE : *Le cri de guerre chez les différents peuples* (1889).

Le Colonel DE ROCHAS : *Cris de guerre, devises, etc.* (1890).

O. DE BERSAS DE LA MEGIE : *Légendaire de la Noblesse de France* (1865).

P. ROGER : *Noblesse et chevalerie du Comté de Flandre, d'Artois et de Picardie* (1843).